



La Mairie du Ve arrondissement de Paris dénonce à la police une femme « sans papiers » venant inscrire son enfant à l'école !

M^{me} M., femme de ménage, habitait le 12^e arrondissement depuis son arrivée en France en 2002.

Elle a emménagé avec son fils en mai 2008 dans le 5^e arrondissement de Paris.

En juillet 2008, elle se rend à la Mairie du 5^e pour inscrire son fils à l'école de son quartier. Curieusement, on lui demande alors si elle possède un titre de séjour, document qui n'a pas à être demandé lors d'une inscription scolaire. Elle répond par la négative.

Fin août, elle reçoit une convocation au commissariat du 5^e à laquelle elle ne défère pas. Fin octobre, il est déposé dans sa boîte aux lettres une nouvelle convocation au commissariat « **suite à l'inscription de votre enfant à l'école et votre situation alors irrégulière en France** ».

Ce sont donc bien les services de la Mairie du 5^e qui ont dénoncé la situation de M^{me} M. aux services de police.

La politique des quotas, des expulsions programmées, conduit maintenant aux dénonciations qui nous ramènent à de bien tristes souvenirs.

Nous, citoyens, élus, sommes indignés par ces pratiques honteuses qui perdurent encore dans notre République.

Nous ne pouvons accepter que l'exercice de la peur et du désespoir soit organisé et exécuté en notre nom.

Nous serons donc nombreux à accompagner M^{me} M. au commissariat de police

Jeudi 30 Octobre 2008 à 9H30,

4, rue de la Montagne Sainte Geneviève

Paris 5^e Métro : Maubert Mutualité

No du Collectif de Vigilance Paris 12^e - RESF : 06.31.13.14.02
<http://www.collectif12.com>